



Les agriculteurs du Gharb manquent-ils réellement « d'esprit coopératif » ? Analyse de l'action collective entre discours et pratiques

Zhour Bouzidi¹, Nicolas Faysse^{2,3}, Marcel Kuper^{2,4}

¹Département de sociologie, université Moulay Ismail, Meknès, ²Unité de recherche G-Eau, Cirad, ³ Département Ingénierie du Développement, Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, ⁴Département Eau, Environnement et Infrastructures, Institut Agrovétérinaire Hassan II. Contact : zhour_bouzidi@yahoo.fr

Résumé

Dans le périmètre irrigué du Gharb, les tentatives de mise en place des organisations professionnelles agricoles initiées par l'Etat au cours des années 1980 ont généralement abouti à des résultats limités. Ces expériences passées continuent à marquer les discours et les attitudes des agriculteurs et des techniciens qui convergent vers l'impossibilité de mener une coordination réussie impliquant les agriculteurs de la région. Cet article propose une lecture plus globale de l'action collective qui englobe, au-delà des seules organisations professionnelles, l'ensemble des pratiques de coordination pour gérer des ressources productives. A travers une forte immersion dans les vécus locaux dans deux villages, nous avons repéré des pratiques de coordination actives autour de l'eau dans le premier et autour de la culture d'agrumes dans le second. Ces pratiques témoignent de fortes capacités locales de gestion, de négociation et d'innovation. Leur mise en évidence ouvre des pistes pour repenser les méthodes d'appui et d'accompagnement aux collectifs d'agriculteurs. Ainsi, l'accompagnement pourrait plus se fonder sur l'identification des collectifs et réseaux locaux fonctionnels et des projets collectifs existants ou émergents. L'accompagnement à la constitution d'organisations formelles en lien avec les projets collectifs locaux permettrait aux agriculteurs de mieux maîtriser leurs relations avec les acteurs extérieurs.

Mots clés : Pratiques de coordination, ressources productives, eau, agrumes, Gharb, Maroc

Introduction

Plusieurs décennies après la mise en place des grands périmètres irrigués au Maroc, les débats sont toujours en cours au sujet des

voies susceptibles d'améliorer la performance, la gestion et la gouvernance de ces périmètres. Les tentatives de mise en place des associations d'usagers d'eau agricole dès la fin des années 1990 ont

donné des résultats peu probants (Faysse et al., 2009). Des partenariats publics privés, ont été également testés et, plus récemment, des contrats d'agrégation ont été introduits dans le cadre du Plan Maroc Vert avec l'intention affichée d'introduire un nouveau cadre de coordination entre acteurs autour des principales filières agricoles. Par ailleurs, de nombreuses expériences à l'international comme au Maroc montrent l'intérêt que les agriculteurs soient des acteurs à part entière dans les coordinations pour l'accès aux ressources productives et la gestion des filières (Ostrom, 1990 ; Faysse et al., 2009).

Dans le cas du périmètre du Gharb, le plan régional du Plan Maroc Vert souligne les défaillances des organisations professionnelles agricoles associées au « manque d'esprit coopératif » chez les agriculteurs de cette région. Cet argument est souvent repris par les agents de l'Office de mise en valeur agricole, mais aussi dans le discours des agriculteurs (cf. infra) lorsqu'il s'agit de qualifier leur capacité à travailler en commun.

De nombreuses recherches ont mis en évidence le lien entre les expériences d'organisation vécues par les agriculteurs et la manière dont ils évaluent la valeur actuelle et potentielle de toute action collective. Par exemple, en Bulgarie, l'échec vécu d'actions collectives a détruit la confiance de la population vis-à-vis de ces associations et a accentué les contraintes de mise en place d'autres projets collectifs. *A contrario*, les agriculteurs de l'Etat du Gujarat (Nord-Ouest de l'Inde) accordent une grande confiance aux coopératives, du fait d'un long passé d'expériences réussies.

Le présent article propose une lecture globale de l'action collective qui consiste d'une part à la découpler des expériences passées d'organisations professionnelles

agricoles et d'autre part, à prendre en compte des arrangements informels et des apprentissages cumulés en termes de gestion, de négociation et d'innovation dans ce périmètre. Cet article est issu d'un travail de doctorat (Bouzidi, 2012).

Plusieurs facteurs explicatifs du dysfonctionnement des organisations professionnelles agricoles

Dès la mise en place du projet Sebou sur la plaine du Gharb dans les années 1960, l'objectif de créer des organisations agricoles était présent. Cela visait à inclure la dimension sociale dans ce projet conçu pour l'aménagement et l'assainissement de la plaine. Les ingénieurs du projet Sebou ont proposé au gouvernement de mettre en place des Sociétés de développement villageois qui se seraient appuyées sur le conseil villageois traditionnel (*jmâa*). Néanmoins, cette proposition s'est heurtée selon Bouderbala au refus catégorique de l'Etat qui ne voulait pas de la *siba* (la dissidence) dans la zone du Gharb, située aux portes de Rabat. Dans ce contexte, il n'était pas question de créer une sorte de contre-pouvoir aux notables ruraux qui représentaient, dès le protectorat, un appui important au pouvoir politique au niveau local (Leveau, 1985).

En dépit du refus de cet idée, l'Office de Mise en Valeur Agricole du Gharb multiplia les créations d'organisations professionnelles agricoles, notamment les coopératives de la réforme agraire et plus tard les coopératives laitières et les associations d'usagers d'eau agricole.

Les coopératives de la réforme agraire ont été essentiellement créées dans les années 1960-1970 à partir de la redistribution des terres issues de la décolonisation. Les coopératives laitières et l'association de producteurs des plantes sucrières ont été fortement impulsées par l'Office de mise en valeur agricole du Gharb au cours des années 1980, dans l'objectif d'accroître les productions laitières et sucrières. L'Office confia la gestion de la plupart de ces coopératives aux notables de la région.

Après plusieurs années d'expérience, ces actions collectives n'ont pas abouti aux objectifs fixés. Les coopératives laitières se sont heurtées à beaucoup de problèmes de gestion liés essentiellement à l'absence de transparence et de crédibilité chez les membres qui les géraient. Plus encore, les usines de transformation de lait ont fortement impulsé la multiplication des ramasseurs individuels. Grâce aux services et aux possibilités qu'ils offrent, ces ramasseurs, tolérés par l'Office, ont présenté une réelle concurrence aux coopératives. Enfin, les coopératives de la réforme agraire, initialement fortement encadrées par l'office, se transformèrent avec le temps en des « coquilles vides ».

De même, les tentatives de l'office, dès la fin des années 1990, pour mettre en place des associations d'usagers d'eau agricole n'ont pas abouti à des résultats probants. Plusieurs facteurs expliquent le rejet de ces associations par les agriculteurs du périmètre du Gharb. Par exemple, l'état de dégradation des infrastructures techniques, les problèmes de financement, la faible implication des agriculteurs sont, entre autres, à l'origine de l'échec de ces tentatives de création des associations d'usagers d'eau agricole. De plus, les structures de gouvernance, mettant des notables locaux, peu représentatifs des

agriculteurs et peu crédibles à leur yeux, à la tête de la plupart de ces organisations, ont généré d'importants problèmes de gestion et de fonctionnement. En se basant sur les multiples dysfonctionnements des expériences passées, le diagnostic établi et partagé par l'ensemble des acteurs converge vers un constat d'échec de toute action collective dans la région du Gharb. Toutefois, les acteurs cherchent peu ou rarement à expliciter les raisons de ce constat de refus des agriculteurs d'adhérer aux organisations professionnelles créées par l'Etat, et ainsi de « contextualiser » un tel refus.

L'héritage des expériences passées d'action collective

Les expériences d'action collective initiées par l'Etat continuent de marquer les discours des techniciens et des agriculteurs de la région au point de former un discours partagé, quasi-consensuel et peu remis en question d'impossibilité de mener une action collective réussie dans le Gharb :

« Le problème de coordination dans le Gharb apparaît clairement dans l'état des organisations professionnelles. Le problème de ces organisations est plutôt humain. Il faut renforcer les synergies pour la formation des agriculteurs, pour le changement des mentalités mais aussi et surtout pour inculquer la culture de coopération, totalement absente chez les agriculteurs de la région » (ingénieur de l'Office).

Pour les techniciens, l'échec des organisations professionnelles agricoles généralisé à toute action collective dans le Gharb s'explique par une certaine inertie des agriculteurs de la région, leur attentisme, leur mentalité rétrograde et surtout leur manque

« d'esprit coopératif ». De tels caractères sont présumés communs, intrinsèques aux agriculteurs du Gharb, ce qui rend la coordination particulièrement difficile dans ce contexte. Il est à souligner que ce discours n'est pas seulement l'émanation des techniciens de l'Office mais il est partagé et coproduit par les agriculteurs, eux-mêmes, quand ils décrivent leurs capacités d'action collective :

« Si nous ne pouvons même pas nous entendre avec nos fils, comment veulent-ils (les agents de l'Office) qu'on crée une association pour travailler ensemble? Nous ne parvenons jamais à nous mettre d'accord ni à nous organiser comme les agriculteurs du Souss ou du Tadla » (agriculteur, 60 ans, 4 ha).

Ces interprétations communes de l'incapacité des agriculteurs à se coordonner, appuyées sur l'échec des organisations professionnelles agricoles, ont été à l'origine d'une perte de confiance des capacités actuelles et potentielles de l'action collective.

Néanmoins, au-delà de l'héritage de méfiance légué par les anciennes organisations professionnelles agricoles, peu de connaissances existent sur les pratiques de coordination quotidiennes, autres que ces organisations professionnelles. Les organisations professionnelles agricoles jouent un rôle central dans les schémas et les organigrammes officiels de la grande hydraulique, ce qui tend à rendre invisible toute autre pratique de coordination. Nous entendons par pratiques de coordination, l'ensemble des actions collectives entreprises par des acteurs individuels ou collectifs autour d'un objet ou d'une ressource productive. Elles incluent à la fois des arrangements informels et des actions plus institutionnalisées. Notre postulat est que la

mise en évidence de ces pratiques de coordination permet de dissocier les interprétations de l'action collective, fortement structurées par l'héritage des expériences passées, des actions collectives actives à l'échelle des communautés.

Nous présentons dans ce qui suit les résultats de l'analyse des pratiques de coordination dans deux sites situés dans le périmètre irrigué du Gharb. Le premier est une coopérative de la réforme agraire et le second est un douar où coexiste le statut foncier Melk (privé) et collectif.

Méthode

Le choix du douar Ot et de la coopérative S de la réforme agraire a été fait de façon à étudier deux situations très diverses en termes de statut foncier, du mode d'accès à l'eau et à la terre, des rapports à l'Etat, etc. De plus, dans les deux sites les pratiques de coordination repérées portent sur deux objets structurants dans ce périmètre irrigué : l'eau et la culture d'agrumes. Par ailleurs, l'entrée par un douar et une coopérative de la réforme agraire s'explique par le fait qu'il s'agit des deux configurations sociales les plus fréquentes dans la zone, au sein desquels se concentrent les relations sociales. Nos observations répétées et nos entretiens ont eu lieu entre 2008 et 2011. Dans chaque site, nous avons étudié, les modalités et les enjeux de la coordination autour d'un objet structurant (eau et agrumes) de même que les acteurs et les réseaux mobilisés.

Des pratiques de coordination actives à l'échelle des communautés

Des coordinations pour l'accès à l'eau d'irrigation et l'eau potable

Le douar Ot est situé au sud du périmètre du Gharb dans un secteur irrigué par aspersion, il regroupe 160 familles. L'observation des pratiques agricoles dans ce douar a montré de nombreuses figures de coordination autour de l'eau. Du fait de sa localisation en aval du périmètre et du fait de la dégradation importante du réseau hydraulique, le secteur d'irrigation auquel appartient le douar Ot connaît une situation de forte pénurie d'eau d'irrigation.

Pour avoir accès à l'eau agricole de l'Office, les agriculteurs de ce douar se réunissent régulièrement, notamment à chaque période d'irrigation, pour discuter des solutions à mettre en œuvre pour obtenir l'eau. Ces réunions impliquent toujours la présence du notable du village. Grand agriculteur-éleveur (58 ans, analphabète), ce notable est aussi un élu à la commune rurale et membre à la chambre d'agriculture régionale. Toutes ces fonctions lui permettent de mobiliser son capital social élargi et de jouer ainsi un rôle actif dans les négociations avec les agents de l'Administration pour l'accès à l'eau. A chaque campagne d'irrigation, le problème de l'eau est soulevé à différentes instances (Office, ministère, commune rurale, chambre d'agriculture) grâce à la forte implication du notable, d'un jeune élu du douar (instituteur, 37 ans, licencié) et d'un groupe de trois ou quatre agriculteurs. La mobilisation des différentes ressources (le capital économique et social du notable, le capital humain du jeune, etc.) permettent

d'avoir accès à l'eau, cependant dans des conditions d'efficacité minimales.

Ainsi, au-delà d'un discours ambiant généralement pessimiste quant à la situation de l'agriculture dans ce douar et dans le secteur en général, les agriculteurs ont progressivement mis en place des pratiques de coordination active pour négocier l'accès à l'eau et des stratégies de contournement pour faire de l'élevage (culture de maïs ensilage, achats d'aliments concentrés, location de parcelles de luzerne dans d'autres villages, installation de forage, etc.).



Fig 1. Parcelles du douar Ot, cultivées en trèfle et irriguées à partir du réseau aspersion

La pratique de l'élevage a ainsi progressivement pris une place centrale dans les exploitations agricoles du douar Ot et constitue aujourd'hui une source première de revenu pour la plupart des villageois. Pour entretenir cette activité, les agriculteurs détournent une partie de l'eau négociée avec la sucrerie et l'office pour irriguer prioritairement les parcelles en canne à sucre, vers les cultures fourragères.

Quoiqu'il en soit, les pratiques de coordination observées sont très actives autour de l'eau d'irrigation. De plus, elles permettent de maintenir un espace de

dialogue et de débat entre les collectifs locaux, les agents de l'administration et les agents de la sucrerie.

Dans ce village, l'eau potable présente aussi un objet de coordination important. En effet, il existe une association d'eau potable active créée en 1999 avec l'appui d'une ONG et de la commune rurale. Les membres de cette association furent désignés par la population de façon à ce que les 4 fractions constitutives de ce douar soient représentées. Aujourd'hui, cette association alimente l'ensemble des foyers du douar en eau potable, se charge de la collecte des redevances mensuelles et dispose d'un fonds excédant les 140 000 dh.

L'association organise régulièrement des assemblées générales où les comptes de l'association sont présentés en détail à l'ensemble des adhérents. De même, les membres de l'association ont réussi à plusieurs reprises à négocier des fonds extérieurs pour assurer l'entretien du puits et du château d'eau. Le projet de créer une coopérative de collecte de lait, avec l'aide de ces fonds, a été plusieurs fois discuté. Cependant, du fait des expériences passées d'organisations professionnelles agricoles, du manque d'information sur la conception des

projets collectifs et de la concurrence des ramasseurs privés, les agriculteurs du douar n'ont pas eu une confiance suffisante pour exécuter un tel projet. En l'absence d'un commun accord pour investir ces fonds dans la mise en place d'une coopérative laitière ou d'un autre projet collectif, les fonds de l'association restent bloqués et conservés essentiellement pour des opérations d'entretien ou pour faire face à d'éventuelles pannes.

Des coordinations pour s'orienter vers les agrumes

La coopérative de la réforme agraire S est située à l'est du périmètre du Gharb. Cette coopérative a été créée en 1971, suite à l'attribution de terres à 33 paysans et ouvriers agricoles. Ces attributaires ont été amenés à occuper une zone de résidence commune et à exploiter une superficie de 160 hectares divisés en 4 blocs d'irrigation adjacents et répartis en des lots de 5 hectares pour chaque attributaire. Dans cette coopérative, de nombreuses pratiques de coordination ont été repérées autour de la plantation de la culture d'agrumes, introduite à partir de 2007 à l'initiative des agriculteurs, notamment des jeunes fils d'attributaires.



Figure 2 : Les jeunes vergers des attributaires plantés en agrumes avec le trèfle et l'artichaut en intercalaire (Septembre, 2009)

L'introduction des agrumes constitue une innovation importante dans ce contexte. En effet, dès leur installation, les attributaires avaient essentiellement pratiqué de la canne à sucre dont la culture était imposée par l'Etat jusqu'aux années 1990. L'installation des agrumes s'est traduite par l'activation de liens forts au niveau communautaire. Les attributaires partagent le coût du gardiennage des arbres, parviennent même à convaincre ceux qui n'ont pas encore planté d'en payer une partie, choisissent ensemble le même revendeur de plants, se déplacent en groupe pour effectuer les procédures administratives et discutent de la possibilité d'installer des haies en commun. Conscients de l'ampleur du changement entrepris, ils débattent de la mise en place de nouvelles formes de coordination pour anticiper d'éventuels risques. Par exemple, l'idée d'installer un forage collectif pour sécuriser l'accès à l'eau en cas de pénurie est souvent discutée. Les attributaires prévoient aussi de prendre en charge l'entretien des pistes, tâche autrefois perçue comme relevant de la responsabilité de l'Etat.

En somme, l'introduction des arbres a suscité une forte dynamique au niveau de la coopérative et s'est traduite par de nombreuses formes de coordination et projets collectifs. Ces projets cristallisent des motivations variables (économiques, sociales et identitaires) et présentent aux yeux des attributaires une manière d'affirmer leur autonomie et d'introduire de nouvelles façons de produire autres que celles qui leur ont été imposées par le passé.

Néanmoins, la plupart des arbres plantés ont été perdus à la suite des inondations désastreuses qu'a connues la région au cours de l'hiver 2009 et 2010. L'ampleur de la catastrophe dépassait la capacité du collectif à y faire face. Certains agriculteurs du groupe

n'ont pas eu les moyens de replanter et d'engager des travaux de nivellement des terres et d'entretien des canaux d'irrigation et de drainage afin de reprendre normalement l'activité agricole. Pour effectuer ces travaux, les agriculteurs de la coopérative ont tenté de solliciter l'appui de l'Etat mais en vain. Les attributaires continuaient tout de même à afficher leur volonté d'autonomie et de reprendre leur projet de plantation dans le futur avec une nouvelle conception technique (buttes, goutte à goutte).

Quelques enseignements pour repenser l'action collective dans les périmètres de grande hydraulique

Des pratiques de coordination actives mais fragilisées

Les pratiques de coordination observées dans les deux cas d'étude mettent en lumière des capacités réelles d'apprentissage, de négociation et d'innovation. L'importance de ces pratiques est cependant passée sous silence, face à la prévalence du discours dominant d'absence d'action collective dans le Gharb.

De plus, bien que les pratiques de coordination recensées soient nombreuses, la plupart restent informelles et n'évoluent quasiment pas vers des actions formalisées. Les agriculteurs n'expriment pas une volonté d'inscrire leurs actions pour la plantation des agrumes ou pour les négociations autour de l'eau dans des structures institutionnalisées, car celles-ci seraient, d'après eux, contraignantes et peu efficaces à l'image des anciennes organisations professionnelles

agricoles. Pourtant, dans le domaine du lait comme de l'eau, la constitution d'organisations formelles permettrait aux agriculteurs de bien mieux maîtriser leurs relations avec les acteurs extérieurs, et permettrait aussi que le projet collectif puisse mieux accompagner les projets individuels.

La recherche de l'organisation ne doit ainsi pas être vue comme une fin en soi, mais comme un moyen de mobiliser un potentiel d'action collective. La question qui se pose est de comment faire pour évoluer d'une situation avec une multitude de pratiques de coordination informelles et une organisation professionnelle fragile vers une organisation plus solide et plus performante pour ses adhérents.

De plus, bien qu'ils soient fortement critiques vis-à-vis des anciennes organisations professionnelles agricoles, les agriculteurs ne donnent pas une valeur d'exemple à leurs pratiques de coordination informelles qui restent, à leurs yeux, fragilisées par certains facteurs extérieurs (inondations, manque d'informations techniques, manque d'appui, etc.). Ils expriment un besoin d'appui de la part de l'Etat pour prendre en charge des actions qui dépassent la capacité des collectifs locaux. Par exemple, dans le cas des agrumes, à la suite des énormes dégâts causés par les inondations, les attributaires étaient très demandeurs d'un appui de l'Etat à la fois en matière d'assurance et d'indemnisation mais aussi en matière de conseil agricole. De même, dans le douar Ot, l'idée d'investir les fonds de l'association pour créer une coopérative laitière qui collecterait la grande quantité de lait produit dans le douar a été bloquée et nécessiterait l'intervention d'une partie extérieure pour accompagner la conception de ce projet collectif et

compenser le manque d'informations et de compétences dans ce domaine.

Quelques pistes pour appuyer les pratiques de coordination

Face à ces initiatives et ces demandes locales, l'Office régional de mise en valeur agricole du Gharb aura un rôle important à jouer, et ce alors même que ce rôle se voit de plus en plus recroquevillé dans un rôle de distribution d'eau ; tandis que ce sont les agrégateurs qui sont censés gérer les principales filières de l'amont à l'aval comme prévu par le Plan Maroc vert. Forts de leurs connaissances, du milieu agricole et rural, les techniciens de l'Office pourraient contribuer à l'identification des collectifs d'agriculteurs et réseaux locaux fonctionnels et des projets collectifs existants ou émergents. Dans ce nouveau contexte, les agriculteurs ont besoin de personnes extérieures pouvant les accompagner à concevoir leurs projets collectifs, notamment ceux ne s'inscrivant pas dans les cultures et les vocations dictées par les contrats d'agrégation.

Les agents de l'Office pourraient ainsi accompagner les projets collectifs que souhaitent mettre en place les agriculteurs, dans une approche clairement différente de celle passée où les projets « collectifs » avaient été définis en amont par l'administration. C'est en particulier, dans les sites présentés ici, le cas du projet de coopérative de collecte de lait dans le cas du douar Ot ou encore de la plantation d'agrumes et l'introduction du goutte à goutte dans le cas de la coopérative S. Dans ce cadre, l'organisation de formations en faveur des techniciens de l'Office pour consolider leur capacité d'accompagnement,

de suivi et d'appui aux projets collectifs pourrait être prometteuse.

Un tel changement, dans l'accompagnement des projets individuels et collectifs des agriculteurs, est crucial mais tarde encore à se mettre en place. Dans le douar Ot, une enquête a été confiée à un bureau d'étude dans le cadre du Plan Maroc Vert, en 2011, dans l'objectif de recueillir l'opinion des agriculteurs au sujet des systèmes de production possibles après la réhabilitation de réseau. L'enquête a débouché sur des recommandations en faveur du renforcement de la culture de canne à sucre dans cette zone, située au pied d'une sucrerie ; tandis qu'une analyse plus approfondie montrerait que les agriculteurs se sont engagés dans la production laitière et souhaitent développer davantage cette activité.

Les agents de l'Office, les acteurs de développement et aussi la recherche pourront considérablement contribuer à dévoiler les dynamiques locales, à accompagner la réflexion des collectifs locaux et à légitimer leurs projets mais aussi à produire un discours alternatif au discours dominant d'absence d'action collective. Les pratiques de coordination observées montrent un basculement de la société rurale du Gharb vers des formes d'action collective, moins institutionnalisées mais fortement ancrées dans les vécus locaux et portées par de nouveaux leaders (jeunes diplômés, petits et moyens agriculteurs, etc.). Ces leaders sont porteurs de nouvelles idées et sont différents des figures traditionnelles du leadership (notables locaux) qui accaparaient la gestion des organisations professionnelles agricoles par le passé.

Simultanément de nouvelles formes d'action collective formelles émergent, c'est le cas d'associations d'eau potable, des associations

de développement portées par des jeunes et qui étaient, jusqu'à un passé récent, méconnues dans la région. De même, la création de nouvelles coopératives de collecte de lait continue à avoir lieu malgré la forte concurrence des collecteurs individuels. Toutes ces dynamiques méritent d'être capitalisées et prise en compte dans les nouvelles stratégies agricoles au-delà de certaines conclusions hâtives comme « l'absence d'esprit coopératif ».

Références

Bouzidi, Z. 2012. *Dénouer les fils de la coordination à travers l'appréhension des grammaires locales. Analyse des pratiques de coordination pour la gestion des ressources productives dans le périmètre du Gharb au Maroc*. Thèse de doctorat université Paris Ouest Nanterre la Défense

Bouzidi, Z., Abdellaoui, EH., Faysse, N., Billaud, J.P., Kuper, M. Errahj, M. 2011. Dévoiler les réseaux locaux d'innovation dans les grands périmètres irrigués. *Cahiers Agricultures*, 20 : 34-9. Lisible à l'adresse : http://www.jle.com/e-docs/00/04/66/88/vers_alt/VersionPDF.pdf.

Faysse, N., Errahj, M., Kuper, M., Mahdi, M. 2009. De bénéficiaire à partenaire? Evolution des rôles des agriculteurs familiaux pour la coordination au sein des périmètres de grande hydraulique au Maroc. Economies d'eau en systèmes irrigués au Maghreb. Actes du quatrième atelier régional du projet Sirma. Lisible à l'adresse : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/37/37/62/PDF/Faysse.pdf>

Le Coz, J. 1964. *Le Rharb : fellahs et colons*. Etude de géographie régionale. 2 vol. Rabat, Maroc. 1005 pp.

Leveau, R. 1985. *Le fellah marocain défenseur du trône*. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques. 2 : 318p.

Ostrom E. 1990. *La gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. De Boeck Editions. Voir

aussi la synthèse de Lavigne-Delville : Pour des systèmes irrigués autogérés et durables : façonner les institutions. Editions du Gret. <http://www.gret.org/publication/pour-des-systemes-irrigues-autogeres-et-durables-faconner-les-institutions/>

هل يفتقر مزارعو الغرب حقًا إلى «روح التعاون»؟ تحليل العمل الجماعي بين الخطاب والممارسات

ملخص

لم تسفر محاولات الدولة منذ الثمانينات من القرن الماضي لإنشاء تنظيمات مهنية زراعية في المدار السقوي لمنطقة الغرب إلى النتائج المتوخاة. في حين لاتزال هذه التجارب تؤثر بشكل ملموس على خطاب ومواقف كل من الفلاحين والتقنيين الزراعيين التي ما فتئت تتلاقى حول فكرة مفادها أنه من غير الممكن إقامة تعاون ناجح منبثق من إرادة ومبادرات فلاحي المنطقة. نقترح في هذا المقال قراءة موسعة للعمل الجماعي تشمل بالإضافة إلى التنظيمات المهنية جميع ممارسات التعاون من أجل تدير الموارد الإنتاجية. لقد تمكنا على إثر فترة مهمة من الانغماس في سياق الحياة اليومية في قريتين من تحديد العديد من ممارسات التعاون حول ماء الري في القرية الأولى وحول غرس الحوامض في القرية الثانية. تعكس هذه الممارسات قدرات محلية فعالة للتسيير، التفاوض والابتكار. إن الكشف عن هذه الممارسات يفتح أفقا جديدا لإعادة بلورة أساليب دعم ومواكبة المشاريع الجماعية لفلاحي المنطقة. يمكن لهذه المواكبة أن تركز على تحديد المجموعات الوظيفية، الشبكات المحلية والمشاريع الجماعية سواء منها القائمة أو الناشئة. ويمكن أن تشمل كذلك دعم الفلاحين من أجل تنظيم مبادراتهم الجماعية لتمكينهم من تسوية أوضاعهم وتحسين علاقاتهم مع الفاعلين الخارجيين.

الكلمات المفتاحية: ممارسات التعاون، الموارد الإنتاجية، الماء، الحوامض، الغرب، المغرب.

Do Farmers in the Gharb Really Lack a “Cooperative Spirit”? An Analysis of Collective Action Between Discourse and Practice

Abstract

In the irrigated area of the Gharb, attempts to establish state-led agricultural professional organizations during the 1980s generally achieved limited results. These past experiences continue to influence the discourse and attitudes of both farmers and technicians, who often converge on the view that successful coordination involving farmers in the region is impossible. This article offers a broader perspective on collective action that goes beyond formal professional organizations to encompass all coordination practices for managing productive resources. Through an in-depth immersion in local experiences in two villages, we identified active coordination practices around water management in the first village and citrus cultivation in the second. These practices demonstrate strong local capacities for management, negotiation, and innovation. Highlighting them opens avenues for rethinking support and facilitation methods for farmer collectives. Support could

thus focus more on identifying functional local collectives and networks, as well as existing or emerging collective projects. Facilitating the creation of formal organizations linked to local collective projects would enable farmers to better manage their relationships with external actors.

Keywords: Coordination practices, productive resources, water, citrus, Gharb, Morocco